


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		
Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010		
THIOURÉE	1.00 / 20161111	

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom : Thiourée
Synonyme(s): Thiocarbamide, thio-urée
CLP Annexe VI, Part3, Index Nr: 612-082-00-0
CE/EINECS No. : 200-543-5
CAS No.: 62-56-6
No. de pré-enregistrement : 05-2114277308-42-0000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisation de la substance/préparation : produits intermédiaires, retardeur

1.2.2. Utilisations déconseillées: Aucune information

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom : GENTROCHEMA BV
 Esdoornlaan 19a, NL-4254 AT Sleeuwijk, Pays-Bas
Tel. : +31.183.304422 **Fax :** +31.183.304069
E-mail : w1@gentrochema.nl **Website :** www.gentrochema.nl

Téléphone en cas d'urgence : Pendant des heures de bureaux (08h30-17h00) : +31.183.304422
 Hors des heures de bureaux (*pour les assistants sociaux professionnels*):
 - La France : +33.1.45425959
 - La Belgique : +32.70.245245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS


2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Conformément au règlement CE n° 1272/2008 et ses adaptations.

Classification	Catégories de danger	Mentions de danger
Acute toxicity - oral:	Acute Tox. 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Reproductive Toxicity:	Repr. 2	H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Voie d'exposition : orale
Carcinogenicity:	Carc. 2	H351: Susceptible de provoquer le cancer. Voie d'exposition : orale
Hazards to the aquatic environment (long-term):	Aquatic Chronic 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long Terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

2.2.1. Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
THIOURÉE	1.00 / 20161111		

Identificateur de produit: Thiourea

Index Nr : 612-082-00-0

Pictogramme(s) de danger :



Mention d'avertissement :

Attention

Mentions de danger:

- H302: Nocif en cas d'ingestion.
 H351: Susceptible de provoquer le cancer. (oral)
 H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. (oral)
 H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

- P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280: Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
 P301+P312: EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 P330: Rincer la bouche
 P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 P405: Garder sous clef

2.3. Autres dangers

Aucune information

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances


Nature chimique : Thiourée, min. 99 % $(\text{NH}_2)_2\text{CS}$ avec des ingrédients non dangereux

Composition/informations sur les ingrédients :

EINECS No. : 200-543-5
 CAS No. : 62-56-6
 Index No. : 612-082-00-0
 Substance extrêmement préoccupante: non

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		
Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010		
THIOURÉE	1.00 / 20161111	

- **En cas d' inhalation :** En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Appeler un médecin dans les cas graves.
- **En cas de contact avec la peau :** En cas de contact avec la peau, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- **En cas de contact avec les yeux :** Vérifier si la victime porte des lentilles de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer à l'eau immédiatement et abondamment, pour min. 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- **En cas d' ingestion :** Rincer la bouche. Buvez beaucoup d'eau (seulement si la personne est consciente). Faire vomir immédiatement. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information supplémentaire

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, Mousse résistant à l'alcool, produit chimique sec. Moyens d'extinction inappropriés: Eau abondante en jet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des vapeurs toxiques, comme oxydes de carbone, soufre ou vapeurs nitreuses, se dégagent.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection totale. Éviter le rejet des moyens d'extinction dans l'environnement.

5.4 Autres informations

-

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel. Veiller à une bonne ventilation


6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas contaminer l'eau

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Eviter la formation de poussière.

6.4. Référence à d'autres sections

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		
Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010		
THIOURÉE	1.00 / 20161111	

Manipulation sans danger, voir rubrique 7
 Protection individuelle, voir rubrique 8.
 Méthodes de nettoyage, voir rubrique 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
 Pour protection individuelle, voir ci-dessous

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:
 tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
 Éviter la formation de poussières.

Classe d'explosion des poussières: St1

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais
 Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués.
 matériels appropriés : polyéthylène

Information supplémentaire: Protéger de la lumière.

Classe stockage Allemande : 11 combustibles solides

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Les paramètres de contrôle sont inconnus pour cette substance. Évaluation de la sécurité chimique n'est pas disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'Hygiène.

Les femmes enceintes devraient éviter l'inhalation et contact au peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas respirer les poussières.


Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Équipement de protection individuel :

- Protection des mains : Utiliser des gants polychloroprènes résistant aux produits chimiques
Voir directive : EN-374-3 :2003
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité. Voir directive NEN-EN 166 :2001
- Protection du corps/de la peau : Vêtements de travail protecteurs appropriés.
- Protection respiratoire : En cas de poussières porter une protection respiratoire appropriée. Filtre P2 (blanc)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
THIOURÉE	1.00 / 20161111		

Autres informations :

Après manipulation prendre une douche. Les vêtements de travail n'apportent pas à la maison.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Physique :	Solide organique blanc/incolore.
Odeur:	inodore
Seuil d'odorat:	Aucune donnée disponible
Valeur du pH :	Aucune donnée disponible
Alcalinité ou acidité :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition :	n.a.
Point de fusion :	> 171 °C
Point d'éclair:	n.a.
Taux d'évaporation:	n.a.
Inflammabilité:	pas facilement inflammable
Pression de vapeur:	négligeable
Densité de vapeur:	n.a.
Densité :	1.405
Solubilité dans l'eau :	136 g/l (20 °C)
Solubilité dans des autres solvants :	n.a.
Coefficient de partage n-octanol/l'eau :	n.a.
Température d'auto-inflammabilité	> 240 °C
Température de décomposition :	n.a.
Viscosité :	n.a.
Caractéristiques d'explosibilité :	n.a.
Caractéristiques d'oxydabilité :	n.a.

9.2. autres informations

Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

-

10.2. Stabilité chimique

Cette substance est stable aux conditions recommandées dans la section 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas mélanger avec des oxydants forts, acides forts et bases forts

10.4. Conditions à éviter


> 140 °C

Eviter la formation de poussières.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec des oxydants forts, acides forts et bases forts

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		
Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010		
THIOURÉE	1.00 / 20161111	

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, oxydes de soufre et d'azote, se dégagent

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :	Oral LD 50, rat :	1750 mg/kg
	Dermal, LD 50, lapin :	> 2800 mg/kg
Ingestion :	Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.	
Contact avec la peau	pas sensibilisant	
Contact avec les yeux	pas sensibilisant	

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Carc. Cat. 2, Repr. Cat. 2

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long Terme.

EG50 daphnia magna : 35 mg/L/48 h.
 EG10 Pseudomonas putida : 1265 mg/L/18h
 IC50 Des Subspicatus : 3.8 - 10 mg/L/72h
 LC50 Brachydanio rerio : 10,000 mg/L/96h

Classe de pollution des eaux: classe 6A (Pays bas), WGK=2 (Allemagne)

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non

12.4. Mobilité dans le sol


Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n.a.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Produit/emballage :	Éliminer conformément aux réglementations locales. Voir directives 75/442/EEC et 2006/12/EC. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
----------------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010	
THIOURÉE		1.00 / 20161111	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport routier (RID/ADR) :



ADR/GGVSEB class: 9
 GEVI Nr. 90
 Label : various / fish and tree
 Packing group: III
 UN nr. : 3077
 Tunnel restriction code E
 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Thiouree)

Transport maritime (IMDG) :



IMDG class: 9
 UN nr. : 3077
 Label : 9
 Packing group : III
 EMS: F-A, S-F
 Marine Pollutant : yes
 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Thiourea)

Transport Aérien (ICAO-IATA):




ICAO/IATA class: 9
 UN/ID Number: 3077
 Packing group: III
 Label: 9

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales et européennes.

observer les réglementations locales, fédérales et nationales.
 règlement REACH

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		
Selon directive 1907/2006 CE (REACH) et directive 453/2010		
THIOURÉE	1.00 / 20161111	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée

16. AUTRES INFORMATIONS

Littérature consultée : -
Version : No. 1.00 du 11.11.2016

Modifications par section par rapport à la version précédente : première version

Nom d'auteur et manager responsable : Mr. W. van Loon. (wl@gentrochema.nl, tel. +31 183 304422)
Date d'impression : 16-11-2016

Abréviations

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 ICAO: International Civil Aviation Organization
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent